

UDSIS
union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 07 avril 2010

L'an deux mille dix et le 07 avril, à 16 heures 30, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à THUIR, sous la présidence de Marcel MATEU, Vice-président délégué de l'U.D.S.I.S.

N° délibération :	objet :
07/04/10 - 06	Convention d'attribution de moyens financiers de l'UDSIS au Comité des Oeuvres sociales, Culturelles Ludiques et Sportives du Conseil Général des Pyrénées Orientales

Présents :

représentants des conseillers généraux :

Marcel MATEU.

représentants de l'assemblée syndicale :

Roger FERRER, Antoinette AMBROSINO, François MONTOYA, Jean Paul TIXADOR, Arlette BIGORRE, Alain GOT, Henri VIDAL, Raymond LEMORT, Roland BRUZY.

Absents

représentants des conseillers généraux :

Christian BOURQUIN, René OLIVE ayant donné procuration à Marcel MATEU, Pierre AYLAGAS, Robert GARRABE, Alain BOYER, Michel MOLY, Jean CODOGNES, Pierre ESTEVE, Guy CASSOLY, Jean Louis ALVAREZ.

représentants de l'assemblée syndicale :

René BANTOURE ayant donné procuration à Roger FERRER, Marcel PEYTAVI, Alain LLENSE, Bernard FOULQUIER ayant donné procuration à Arlette BIGORRE, Grégory AGIN, François SABARDEIL, André BASCOU, Nicolas GARCIA.

Le Président

Souligne l'intérêt que présentent les actions du Comité des Oeuvres Sociales Culturelles Ludiques et Sportives du Conseil Général des Pyrénées Orientales pour le personnel de l'UDSIS,

Indique que ces actions seront réalisables à la signature d'une convention précisant les conditions financières entre l'UDSIS et le Comité des Oeuvres Sociales, Culturelles Ludiques et Sportives du Conseil Général des Pyrénées Orientales,

Présente le projet de convention ci-joint,

Propose d'approuver la convention et d'autoriser le Président à la signer.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité et autorise le Président à signer la convention.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Vice Président de l'U.D.S.I.S.



Marcel MATEU



**PREFECTURE
PYRÉNÉES ORIENTALES**

19 AVR. 2010

COURRIER